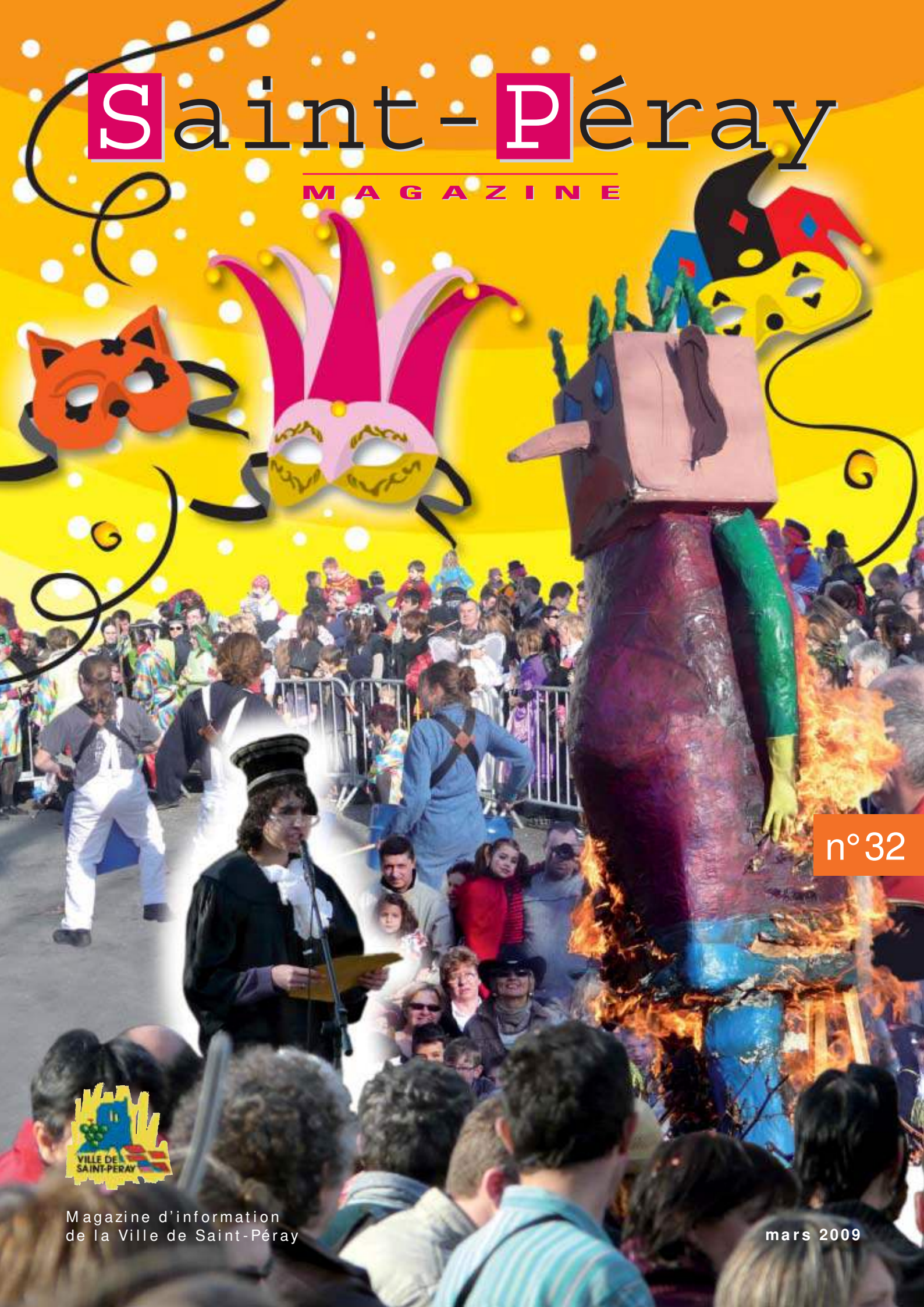


Saint-Péray

MAGAZINE



n°32



Magazine d'information
de la Ville de Saint-Péray

mars 2009

Du nouveau, du côté des animations



*Toujours en quête de nouveautés à proposer aux Saint-Pérollaises et Saint-Pérollais en matière de culture et d'animations, l'OMAC vient de signer une convention avec **CielEcran**, société exploitant le 1^{er} réseau français de vidéo-transmission haute résolution sur écran géant. Ce réseau permet de retransmettre en direct ou en différé des événements importants de type culturel ou autres.*



CielEcran, c'est un réseau de 200 communes environ dont Saint-Péray est la seule commune membre en Drôme-Ardèche. Ainsi, vous vous verrez désormais proposer sur écran géant la retransmission de concerts, pièces de théâtre, opéras..., spectacles pour lesquels souvent il n'y a malheureusement pas de tournée en province, et ceci à des prix très raisonnables : de 5 à 15 euros selon la programmation.

En avant-première :

Et pour célébrer cette nouveauté, vous aurez le plaisir d'assister, vendredi 17 avril, au tout premier rendez-vous de ces soirées **CielEcran** avec le spectacle «*Age tendre et têtes de bois*» retransmis en direct sur écran géant au CEP du Prieuré, auquel l'OMAC est heureux de vous inviter.

Pour cette grande première, le spectacle vous est offert !

Rendez-vous tous le **vendredi 17 avril** au CEP du prieuré. Ouverture des portes au public à partir de 20 heures. Début de la retransmission à **20h30**.

Age Tendre
La Tournée des Idoles

présentation
Denise Fabre

Annie Cordy
Danyel Gérard
Marcel Amont
Alain Delorme
Catherine Lara
Stone et Charden
Jean-François Michaël
Herbert Léonard
Richard Dewitte
Frank Alamo
Pierre Vassiliu
Michel Orso
Patrick Juvet
Pascal Danel
Les Surfs 2008
Claude Barzotti
Invité d'honneur
RICHARD ANTHONY
avec leurs musiciens...

BH de tubes !
La Magie des Années 60-70...

Programmations à venir...

Au Théâtre ce soir, à SAINT-PÉRAY :
Ma femme est parfaite, mardi 5 mai à 20h30
Les belles sœurs, mardi 2 juin à 20h30

viacom
Conseil et Création Publicitaire



CRÉATEURS D'IDÉES ASCENSIONNELLES PRINT | WEB
<http://www.influence.fr> / info@influence.fr



7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare
07130 Saint-Péray
☎ 33 (0)4 75 40 53 03
Fax : 33 (0)4 75 80 03 59
e-mail : info@viacom.fr
Site : www.viacom.fr





Notre ville vient de franchir la barre symbolique des 7 000 habitants. Les chiffres officiels du dernier recensement de l'INSEE dénombrent 7 307 habitants au 1^{er} janvier 2006, contre 6 661 lors du recensement de 1999. Une évolution raisonnée de 646 habitants, soit 9,70% sur 10 ans, alors que la tendance nationale n'est pas forcément favorable aux petites villes intégrées à une agglomération, comme c'est le cas de Saint-Péray, par rapport à des bourgs plus excentrés des grands centres urbains. Une évolution qui, en tout cas, traduit bien le dynamisme de notre ville.

Du dynamisme, il va en falloir chez chacun d'entre nous pour affronter cette année 2009 qui débute bien mal sur le plan économique. Née de la débâcle immobilière puis bancaire outre-atlantique, qui a ensuite contaminé la planète entière par le jeu de ces savants fous et apprentis sorciers de la finance globalisée adeptes de la fuite en avant, la crise économique que nous traversons s'annonce exceptionnelle, tant par ses conséquences actuelles et à venir, que par sa durée.

Face à cela, et alors que chacun d'entre nous, même sans portefeuille d'actions, même non détenteur de produits financiers dits toxiques, en est la victime indirecte, de par le ralentissement de l'activité économique, les pouvoirs publics, Etat et collectivités locales, se doivent d'intervenir. Face à la crise, il est interdit d'être frileux. C'est la ligne de conduite que s'est fixée la municipalité : poursuivre sa politique d'investissements, en soutenant l'activité économique et en continuant à gérer rigoureusement les deniers publics.

Les différents chantiers d'aménagement sur le territoire communal en sont d'ailleurs la preuve, que ce soit les travaux de l'avenue Tassini ou le lancement prochain de la construction de la médiathèque : deux exemples, parmi d'autres, de ce soutien à la croissance au service du développement durable.

En effet, comme le conseil municipal s'y était engagé suite aux élections de mars 2008, ces opérations, comme toutes les autres actions initiées par la municipalité, sont placées sous le signe du développement durable, dans leur préparation comme dans leur mise en œuvre : choix d'ampoules basse consommation pour l'éclairage public, pose de panneaux photovoltaïques sur la future médiathèque... Les défis en la matière ne manquent pas et la municipalité entend bien mener ce combat, au nom de l'intérêt général.

Pour finir sur une note plus gaie, permettez-moi de revenir sur le Carnaval du samedi 28 février dernier. Après plusieurs années d'interruption, cette manifestation a retrouvé toute sa place dans l'agenda des animations locales. Toutes mes félicitations à l'OMAC et à ses coprésidentes, Isabelle BADIER et Véronique FRONDZIAK, qui, sous la houlette de Michèle ROUX, maire adjointe à la culture, ont su mobiliser les énergies pour l'organisation de cette journée festive. Félicitations, enfin, aux acteurs principaux de cet après-midi de fête : les enfants qui, par leurs costumes colorés, leurs rires et leur joie, ont illuminé les rues du centre-ville.

Bonne lecture à tous.

Le Maire, Jean-Paul LASBROAS.

Sommaire n°32

ANIMATIONS	
Carnaval	4/5
VIE LOCALE	
Repas des anciens	6/7
Peine partagée	6/7
JEUNESSE	
Pour l'emploi des jeunes	8/9
Sac... Ados	8/9
LE DOSSIER	
Travaux et urbanisme	10/11
CLIN D'ŒIL	
Et viva Carnaval !	12/13
CULTURE	
Les coups de cœur de la bibliothèque	14
VIE SCOLAIRE	
Pour la sécurité des deux-roues	15
SPORT	
Sportifs à l'honneur	16/17
VIE ECONOMIQUE	
Du nouveau dans le commerce local	18/19
VIE ECONOMIQUE (suite)	
Le combat des «Phonetex»	20
INTERCOMMUNALITE	
La CCRC, de 5 à 6 communes	21
A L'HONNEUR	
Jean-Louis TERRIER, 25 ans d'action municipale	22
ETAT CIVIL	
Ils sont nés, ils se sont unis, il nous ont quittés	23
SUR VOS AGENDAS	
Planning des animations	23



Saint-Péray
Carnaval 2009

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de St-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Directrice de la publication : Joëlle CORNUT-CHAUVIN.
 Rédacteur en chef : Damien LAPÔTE.
 Rédaction, photos, maquette : Service communication.
 Crédit illustrations : Ville de Saint-Péray, Valence Major.
 Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.
 Fabrication : Viacom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray
 Dépôt légal : n° 38-L1196
 Votre magazine sur le site internet : www.st-peray.com

Carnaval 2009 : Toute une ville en



Pour son retour à Saint-Péray, après de (trop) longues années d'absence, le Carnaval se devait d'être un événement d'ampleur. Ce fut le cas !

Samedi 28 février, la troupe du Carnaval s'était donné rendez-vous à l'école du Quai, pour célébrer dans la joie le retour dans notre ville de cette manifestation traditionnelle. Enfants, parents, ils étaient nombreux à s'être grimés pour participer à ce Carnaval 2009, dans un véritable patchwork de déguisements, faits maison ou non, du plus loufoque au plus classique, du super-héros au pirate et autre cow-boy (pour les garçons), en passant par les fées, les fleurs et les princesses (pour les filles).

Puis ce fut le départ du défilé animé par la Compagnie Zinzoline, la troupe Poï Poï de Valence et la Banda des Marinières de Bourg-lès-Valence. Au rythme de ces fanfares, le cortège s'étirait, sautait, dansait sous les confettis, donnant à Saint-Péray des airs de fête. Hormis les chars et le climat, certes moins estival qu'un début septembre, on se serait cru par moment sur le passage du défilé de la Fête des Vins et du Jumelage. Même bonne humeur communicative, même délire festif !

A l'arrivée sur la place de l'Hôtel de ville se dressait le bûcher prêt à accueillir Carmantran, brillamment confectionné par les jeunes du centre de loisirs Sac... Ados et mené à ses bourreaux par M. MERLE Conformément à la tradition, c'est en effet en place publique que ce personnage de carton peu attendrissant devait être jugé suite à son mauvais comportement de l'année écoulée.

Ce sont les élèves du cours de théâtre de la F.C.P.E. animé par Geneviève ROUSINAUD qui ont procédé à la lecture des faits

reprochés à Carmantran, tirés du livre des sentences réalisé par les enfants des écoles, puis à l'énoncé du verdict. Et c'est sous les cris de la foule, ainsi libérée de ses tracasseries, que Carmantran a pris place sur le bûcher, avant que les flammes ne l'emportent à tout jamais.

Tous les acteurs du Carnaval se sont ensuite retrouvés au CEP du Prieuré où les attendait un goûter musical organisé par l'OMAC. Devant l'affluence, l'Association Familiale n'a pu proposer les rondes prévues pour les petits. Enfin, pour ceux qui ont bien voulu patienter, ils ont pu assister à une parade sur le podium de la troupe Perla della Laguna et ses magnifiques masques vénitiens.



Chacun, en tout cas, a terminé cette joyeuse journée, certes fatigué, mais heureux d'avoir apporté un peu de soi dans cette fête conviviale, se promettant sur le chemin du retour, passant devant la dépouille encore fumante de Carmantran, d'être à nouveau là, l'année prochaine, pour faire vivre la tradition du Carnaval à Saint-Péray.

L e juge

fête



L'OMAC vous remercie

Merci à tous les enfants et adultes qui sont venus très nombreux, récompensant ainsi le travail fait en amont.

Merci à toutes les associations et aux bénévoles qui ont participé à ce projet, à la Compagnie Zinzoline, à Mme MERLE pour la réalisation des tuniques de l'équipe de l'OMAC, à M. FAURE qui a préparé le vin chaud, aux signaleurs qui ont encadré le défilé, à l'Amicale laïque qui a participé financièrement au goûter des enfants, à l'école municipale de musique, à la FCPE, à l'APEL, aux écoles, à la crèche, au centre de loisirs Sac... Ados, aux commerçants, au Club Automne Ensoleillé qui a gracieusement confectionné des bugnes supplémentaires pour le goûter, sans oublier le personnel des services techniques municipaux.



Le Carnaval à Saint-Péray, symbole d'une initiative partagée...

A l'origine de ce renouveau du Carnaval, la mairie, bien sûr, mais aussi l'OMAC, chargé des animations culturelles sur la commune, sans oublier la Compagnie Zinzoline. Sans la bonne synergie entre ces trois partenaires, tout aurait sans doute été plus difficile.

Mais cette initiative aurait également pu en rester là, si elle n'avait pas rencontré l'enthousiasme de ceux à qui s'adresse avant tout cette fête : les enfants. Grâce à la mobilisation des écoles, directrices, enseignants, des parents d'élèves, du centre de loisirs Sac... Ados, des associations... , c'est toute une ville qui, l'espace d'un après-midi, s'est plongée dans l'ambiance du Carnaval.

D'ailleurs, cet après-midi du 28 février n'était que le point d'orgue de trois semaines d'initiatives diverses consacrées au Carnaval :

- **du 9 au 13 février**, des ateliers couture ont été organisés au CEP du Prieuré pour la confection de costumes ;

- **du 9 au 20 février**, les Loupiots ont réalisé masques et dessins pour la décoration du Chai lors du goûter au CEP du Prieuré ;

- **du 9 au 20 février**, les jeunes du centre de loisirs Sac... Ados ont fabriqué Carmantran, jugé, condamné et brûlé en fin de Carnaval, ainsi que divers objets artistiques exposés au CEP du Prieuré, durant la journée du samedi ;

- **du 23 au 27 février**, des professeurs de l'école municipale de musique ont proposé une initiation aux percussions dans les écoles, ainsi qu'un conte musical ;

- **le 25 février**, les parents d'élèves de l'APEL ont organisé un atelier crêpes et dessins au CEP du Prieuré, tandis que ceux de la FCPE proposaient un stand de location de déguisements, le matin au CEP et l'après-midi au gymnase ;

- **du 23 au 27 février**, les bénévoles de l'OMAC ont proposé aux écoliers des ateliers de fabrication de maracas ;

- les commerçants de l'UCIAL n'étaient pas en reste puisqu'ils étaient nombreux à avoir décoré leur vitrine pour l'occasion, notamment sur le passage du défilé.

Repas des anciens



L'orchestre « Trois gus en évasion »



«Plus qu'une tradition, le repas des anciens est une institution à Saint-Péray». C'est par ces mots que Jean-Paul LASBROAS, Maire, a accueilli les aînés saint-pérollais au CEP du Prieuré, à l'occasion de l'édition 2009 du repas des anciens. Tous les ans, au mois de janvier, nombreux sont les seniors à répondre à l'invitation de la municipalité et du C.C.A.S. (centre communal d'action sociale) pour recevoir les vœux du maire et de la municipalité et profiter de ce repas convivial et de cet après-midi festif.

Jeudi 22 janvier, ils étaient ainsi quelque 340 convives âgés de 70 ans et plus, à avoir pris place sous les voûtes du chai du CEP du Prieuré, qui pour l'occasion était paré de décorations de fête. Avant de déguster l'apéritif offert par le maire et les adjoints, nos anciens ont pu suivre une projection vidéo illustrant en images la rétrospective de l'année écoulée et les projets prévus pour 2009.

Puis ce fut le moment tant attendu du repas préparé par le Traiteur Gamon et servi à table par les élus et les nombreux bénévoles présents, membres du CCAS, de la Croix-Rouge, de la Protection Civile.

Le menu raffiné et la dégustation de la traditionnelle galette des rois, accompagnée comme il se doit de saint-

péray pétillant, ont réjoui les convives qui ont ensuite pleinement profité de l'animation musicale de l'après-midi.

Les prestations entraînantes de l'orchestre «Trois gus en évasion» ont enchanté le nombreux public, et certains convives, délaissant un instant la table du repas, se sont aventurés sur la piste de danse pour profiter des standards de la chanson française interprétés avec brio par ce groupe talentueux.

A l'issue de cette fête qui s'est prolongée jusque tard dans l'après-midi, chaque invité a eu le plaisir de se voir remettre le petit cadeau souvenir offert par la municipalité, avant de quitter le CEP du Prieuré, ravi de cette agréable journée organisée en l'honneur des anciens de notre commune et se promettant de se retrouver l'an prochain.





Peine partagée

Au fil des années, de nombreux talents s'étaient succédé dans la galerie de la rue Ferdinand Malet, peintres, sculpteurs, potiers...

Soucieux de faire partager son goût pour l'art, il avait su faire de son échoppe un lieu d'expression artistique très prisé dans la commune et même au-delà.

L'art ne connaissant pas de frontières, cet infatigable promoteur de la culture répondait toujours présent lorsque le comité de jumelage le sollicitait pour accueillir dans sa galerie des œuvres d'artistes de Groß-Umstadt ou pour organiser une exposition dans notre ville jumelle, la dernière fois en 2002, juste avant sa retraite.

De ces échanges étaient nées de belles amitiés avec les Umstädters que Georges BOUCARUT ne manquait pas de saluer lors de nos fêtes des vins et du jumelage.

Investi dans la vie professionnelle, en tant que membre de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, il était également un animateur infatigable de l'union des commerçants de Saint-

Péray (UCIAL), dont il avait assuré un temps la présidence. Son intérêt pour la vie locale s'était aussi traduit par un engagement au service de la gestion de notre commune : élu conseiller municipal en septembre 1987, en remplacement de M. RAYMOND, il avait œuvré pendant deux années au sein du conseil, où il savait défendre les spécificités et l'importance du commerce local et des activités économiques de proximité.

Mais Georges BOUCARUT, c'était avant tout l'amour de l'art.

Sa contribution à la culture artistique et, mieux encore, à la démocratisation de la culture artistique, lui avait d'ailleurs valu de recevoir la médaille de la ville de Saint-Péray des mains de Jean-Paul LASBROAS, lors du vernissage de sa toute dernière exposition le 25 octobre 2002.

A son épouse Colette et son fils Jean, à sa famille et à ses proches, nous tenions à présenter nos condoléances les plus sincères.

Avec le décès de Georges BOUCARUT, le 3 janvier dernier, c'est une personnalité de la vie locale qui nous a quittés. Georges BOUCARUT s'était installé à Saint-Péray en 1964, comme restaurateur de meubles anciens, rue Ferdinand Malet. Il avait par la suite créé une activité d'antiquaire puis ouvert sa galerie d'art en juin 1985, avec comme premier exposant le peintre parisien de Castellane.



Auf Wiedersehen, Monsieur **WEIGERT**



Wolfgang WEIGERT, membre actif du comité de jumelage, nous a également quittés en ce mois de janvier 2009.

Allemand de naissance mais Saint-Pérollais de cœur, Wolfgang WEIGERT avait su mettre sa double culture et sa connaissance de la langue de Goethe au service des activités menées par le comité de jumelage.

Animateur de nombreux échanges franco-allemands en sa qualité de traducteur, il participait toujours avec beaucoup de plaisir aux rencontres entre Saint-Pérollais et Umstädters, avec lesquels il avait tissé de profondes amitiés, notamment avec la famille GEIDEL. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Des colis « **DOUCEUR** » pour les anciens combattants



Comme chaque année, anciens combattants et veuves d'anciens combattants du foyer Malgazon se sont retrouvés à l'invitation de l'O.N.A.C., office national des anciens combattants, pour la traditionnelle remise des colis «douceur», en présence de M. LASBROAS, Maire, et de Mme CORNUT-CHAUVINC, adjointe.

Au nom des anciens combattants, le représentant de l'ONAC a remis, quelques jours avant Noël, les colis de l'ONAC et les calendriers 2009 à Mesdames BASSET, BOUIS, DEVIC, FARGE, FEGY, GOUE, LAMA, REINE, SERPOULET et VALLON et à Messieurs ABADIE, DAMET et ROLLAND. Cette cérémonie conviviale a également permis d'honorer plus particulièrement M. DAMET, qui s'est vu



remettre l'insigne d'Etoile d'argent et le diplôme d'honneur pour ses 10 années de porte-drapeau, décerné par le secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Et avant de partager le verre de l'amitié, les représentants des associations d'anciens combattants ont offert à tous les résidents du foyer Malgazon deux ouvrages historiques sur la Résistance écrits par Louis-Frédéric DUCROS.

Pour l'emploi des jeunes



Consciente de la difficulté pour nos jeunes de s'insérer dans la vie professionnelle, la commune de Saint-Péray a décidé de se donner les moyens de les aider. C'est pourquoi, depuis novembre 2000, elle adhère à la Mission Locale Nord-Ardèche «Contact 07». A travers ses fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi, ce service public propose aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, une relation personnalisée et globale.

Lundi - Mardi : 8h30-12h et 13h30-17h
 Jeudi : 8h30-12h
 Vendredi : 8h30-11h30

Accueil sur rendez-vous

Pour tous renseignements : 04 75 58 60 99
 Courriel : vmalavieille@missionlocalenordardeche.com

Attention : les lundis, de 14h à 16h30,
 Espace ressource emploi (*Accueil sans rendez-vous*) :
 Atelier d'aide à la création de CV, aide à la rédaction
 de lettres de motivation, création et consultation de
 l'espace emploi sur Internet, consultation des offres
 d'emploi, préparation et simulation d'entretiens
 d'embauche, etc.



La Mission Locale guide les jeunes dans l'élaboration d'un véritable parcours d'insertion professionnelle individualisé et les aide dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de formation. En partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil général et l'ANPE, la Mission Locale offre une intervention globale au service des jeunes (emploi, formation, information, santé, logement).

Animée par Mme Valérie MALAVIEILLE, l'antenne de la Mission Locale de Saint-Péray bénéficiait d'un bureau en mairie de Saint-Péray. Depuis le début de cette année, ce service de proximité à destination des jeunes a déménagé pour s'installer dans de tout nouveaux locaux entièrement rénovés, au 77 rue de la République, en lieu et place de l'ancienne agence Groupama. Plus spacieux, pour une plus grande confidentialité, et plus fonctionnels, pour un meilleur accompagnement, ces nouveaux locaux permettent en effet de mettre en place un atelier de recherche d'emploi, véritable «espace dédié» à toutes les démarches d'insertion.

Pour l'inauguration de l'antenne locale, mercredi 4 mars, M. LASBROAS, Maire de Saint-Péray, et M. CAVENEGET,

président de la Mission Locale Nord-Ardèche, étaient heureux d'accueillir Monsieur le Sous-Préfet. Les villes du canton étaient aussi représentées lors de cette inauguration officielle, car au-delà des jeunes Saint-Pérollais, ce service regroupe également les communes de Châteaubourg, Soyons et Touloud, et a vocation à accueillir les jeunes de tout le canton, sous réserve, bien sûr, de l'adhésion des communes.

C'est une étape supplémentaire dans la montée en puissance de la Mission Locale qui, d'année en année, reçoit de plus en plus de jeunes en quête d'orientation professionnelle ou de conseil dans les démarches à accomplir. Et quand on connaît les difficultés grandissantes que subissent les jeunes, diplômés ou non, pour intégrer le marché de l'emploi, la nouvelle dimension prise par la Mission Locale de Saint-Péray constitue une véritable opportunité pour eux.

Quelques chiffres :

En 2008, la Mission Locale Nord Ardèche, c'est :

- 7 antennes et 2 permanences couvrant un territoire de 13 cantons (134 communes) ;
 - 1 775 jeunes de 16 à 25 ans accueillis, dont 806 nouveaux.
- pour l'antenne de St-Péray
- 138 jeunes du canton accueillis, dont 69 Saint-Pérollais ;
 - 209 propositions d'accès à l'emploi ;
 - 65 offres de formation.

Mobilité **Entreprise**
Orientation logement

Jeunes 16-25 ans
 Citoyenneté

Formation **emploi**
Métiers Information



Des vacances actives avec



Ski de fond et piste - Escrime - Hand - Bowling



Ville de Saint-Péray



Après sa remarquable participation au Carnaval, le centre de loisirs est fin prêt pour accueillir enfants et adolescents, de 4 à 18 ans, pour les prochaines vacances de Pâques, du 6 au 17 avril 2009.

Les inscriptions se poursuivent au service Sport - Animation de la Mairie (1^{er} étage) auprès de Karine BOGHOSSIAN ou de Philippe PEALAT.

Le programme d'activités est également disponible en ligne sur le site Internet de la mairie avec les dossiers d'inscription à télécharger, depuis la mi-mars.

Pour tous renseignements, contactez la mairie de Saint-Péray au 04 75 81 77 77 ou rendez-vous sur le site Internet de la ville : www.st-peray.com

En raison des contraintes d'organisation et de la capacité d'accueil limitée, l'enregistrement des inscriptions sera **clos le 2 avril**.



Sur vos AGENDAS :
Prochain SAC... ADOS
Vacances d'été
Du 6 au 31 juillet

Les inscriptions (à la semaine)

seront prises jusqu'au **2 juillet 2009**

Pour tous renseignements, contactez la mairie de Saint-Péray au 04 75 81 77 77 ou rendez-vous sur le site Internet de la ville : www.st-peray.com

Du mieux pour les transports scolaires



changeons d'ère

Pour mieux répondre aux besoins des familles des enfants saint-pérollais scolarisés au lycée Emile Loubet de Valence, la CTAV a modifié l'itinéraire de l'Express 61 qui a été prolongé jusqu'à l'arrêt Chemin de Ploye. Cette modification, effective depuis fin novembre, permet d'améliorer les retours vers Saint-Péray des élèves, le mercredi midi.

Tous les mercredis, l'Express 61 au départ de Montplaisir à 12h fait son terminus à l'arrêt Chemin de Ploye, et reprend l'itinéraire de la ligne 2 à partir de l'arrêt Gagarine à Guilherand-Granges. Les scolaires désirant retourner à Saint-Péray le mercredi midi peuvent donc prendre cet express aux arrêts République ou Chambaud, sans emprunter la ligne 2 très chargée à cette heure.



Saint-Péray, une ville en mouve

« Après le programme d'aménagement initié et mené lors du précédent mandat, le mandat 2008-2014 s'inscrit dans une même continuité de cette politique d'investissements au service du développement de notre ville. En effet, à une période où Saint-Péray poursuit son développement afin de se doter des structures et des aménagements nécessaires à une population de plus de 7 000 habitants, le secteur travaux et urbanisme est un domaine très important de la gestion municipale, où se mêlent REACTIVITE dans les interventions sur le terrain et PROSPECTIVES quant aux évolutions futures. S'il ne fallait donner que deux illustrations récentes de cette complémentarité, je citerais pour l'une, les interventions de réfection de voirie actuellement en cours en différents lieux de la commune suite aux dégâts dus aux périodes successives de gel et dégel, et, pour l'autre, la réflexion menée depuis plusieurs semaines pour la modification du plan local d'urbanisme ».

P. JAECK.



L'AMENAGEMENT DE L'AVENUE VICTOR TASSINI

la complexité à mener ce type d'intervention d'envergure, sur une voie aussi fréquentée.

Des compétences diverses...

Derrière la requalification de cette avenue se cache une multitude de tâches à mener, pour rénover et mettre aux normes le réseau pluvial, enfouir les réseaux électriques et de téléphone, créer des trottoirs qui seront goudronnés sur toute la longueur de la voie, installer un nouvel éclairage public, et poser un revêtement en enrobé sur les 1 100 mètres de voirie concernés. Autant de tâches qui nécessitent l'intervention de différents corps de métiers et entreprises, supervisée par nos services techniques municipaux.

... pour des travaux complexes...

Chaque jour, cette voie reliant la commune à Saint-Romain-de-Lerps et à toute une partie du plateau, est utilisée par près de 2 000 usagers de la route, dont il faut veiller à sécuriser le passage tout au long du chantier, ce qui impose une circulation

Après un premier mandat en tant que conseiller municipal de 2001 à 2008, Paul JAECK a été réélu aux élections de mars 2008. Il est depuis cette date maire adjoint en charge du cadre de vie, domaine qui couvre à la fois l'urbanisme et les travaux. Il a ainsi, en compagnie d'Eliane FIEF, maire adjointe en charge du cadre de vie, environnement et travaux, la responsabilité de tous les travaux et chantiers sur le territoire communal.



Paul JAECK est également délégué titulaire auprès de la communauté de communes Rhône-Crussol et représente la commune auprès du syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche (SDE 07).

Avant le lancement prochain des travaux de construction de la médiathèque, rue de la République, l'actualité du moment en matière de travaux concerne l'aménagement de l'avenue Victor Tassini, commencé en octobre 2008.

Réalisés sous l'égide de la commune de Saint-Péray et du Conseil général de l'Ardèche, ces travaux comprennent la réfection totale de l'ensemble de la voirie, la création de trottoirs et l'enfouissement des réseaux, depuis le carrefour avec le chemin de Hongrie jusqu'à la limite de l'agglomération. L'investissement total est de 1 250 000 € auquel le Conseil général de l'Ardèche participe à hauteur de 188 160 €, correspondant à la chaussée proprement dite de cette voie départementale.

De l'élaboration du projet à son exécution, ce chantier est l'exemple même de



alternée sur une seule voie : d'une part, pour assurer la sécurité des ouvriers, d'autre part, pour faciliter la fluidité du trafic malgré les perturbations.

La longueur de ce chantier avec ces 1 100 mètres de voirie, en côte, avec plusieurs virages, le rend encore plus complexe. C'est pourquoi il a été décidé de le mener en deux phases distinctes : la première, qui est sur le point de se terminer, va du carrefour avec le chemin de Hongrie à la

place du Belvédère, la seconde, de la place du Belvédère à la sortie de Saint-Péray.

... au service d'une meilleure sécurité

L'objectif principal de cet aménagement se résume en un mot : SECURITE. Sécurité pour tous les usagers de cette route. Qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, tout a été conçu avec ce souci d'une plus grande sécurité dans les déplacements

urbains, notamment les trottoirs créés ou renouvelés, ou le nouvel éclairage public, plus efficace tout en étant plus économe en énergie.

La construction de plusieurs murs de soutènement, la pose d'enrochements et l'extension ou la mise à niveau du réseau d'eaux pluviales permettront d'éviter les ravinements et réduiront les risques d'inondations en cas de fortes précipitations.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Comme nous l'avons annoncé dans l'édition de décembre 2008 du Saint-Péray Magazine, la dégradation de la situation économique mondiale a conduit le conseil municipal à interrompre momentanément le programme d'habitat prévu dans la Plaine. Les procédures de ZAC des Peyrouses, de l'Île et de la Mouline ont ainsi toutes été suspendues.

Cette décision a, par ailleurs, amené la commune à reconsidérer ses projets afin d'anticiper le redémarrage de l'immobilier et poursuivre le développement et l'aménagement maîtrisé de son territoire. Ainsi, afin de disposer d'ici les deux ans qui viennent, de terrains à bâtir, il est apparu opportun d'ouvrir à l'urbanisation d'autres zones de la commune. Une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera donc engagée en ce sens.

Petit rappel : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols ; il définit les règles concernant l'implantation des constructions et le droit des sols

Le rond-point de la Beylesse officiellement inauguré



Jeudi 5 mars dernier a eu lieu l'inauguration officielle du giratoire de la Beylesse, point final d'un aménagement débuté fin 2006 et finalisé au printemps 2007, mené sous l'égide du Conseil général, responsable de cette voirie départementale.

Un soin particulier a été apporté à l'aménagement paysager de ce secteur pour offrir une nouvelle image à cette entrée sud de la ville. Outre l'esthétique générale des espaces verts et du muret au centre du giratoire, la municipalité a tenu à faire de ce point de passage un symbole de l'identité viticole de la commune.

C'est ainsi qu'un pressoir et un alambic restaurés, gracieusement offerts respectivement par M. Pierre CORNUT-CHAUVINC et M. Alain VOGÉ, ont été installés fin 2008. Deux symboles du patrimoine viticole saint-pérollais qu'ont pu admirer élus et personnalités présentes à cette inauguration, autour de Jean-Yves LE MERRER, Sous-Préfet, et de Jean-Paul LASBROAS, maire. Étaient notamment présents : Michel TESTON, Sénateur, Olivier DUSSOPT, Député, Marc BOLOMEY, représentant le président du Conseil général de l'Ardèche, Jacques DUBAY, Conseiller général du canton, Henri-Jean ARNAUD, Président de la C.C.R.C., ainsi que de nombreux élus locaux.



Les Loupiots fêtent Noël...



... et Mardi-Gras.



Et les petites mains du centre de loisirs créèrent Carmantran...



Le repas des anciens : toujours un succès.



Les forces vives de la commune rassemblées lors des vœux du maire.



L'Ecole municipale de musique en représentation pour les scolaires.



Carnaval : confection des maracas...



... et des instruments de percussions.



Carnaval : instants gourmands avec les crêpes de l'A.P.E.L



Carnaval : un vrai et grand succès populaire.



Les scolaires à la découverte des ouvrages de la bibliothèque.



Avant le jugement de Carmantran.



Le public à l'écoute du jugement.



Coupable de tous les maux, Carmantran est exécuté.



Carmantran condamné, devoir accompli pour le juge.



Carnaval : vivement l'année prochaine.

Bibliothèque municipale : à lire... , à découvrir...

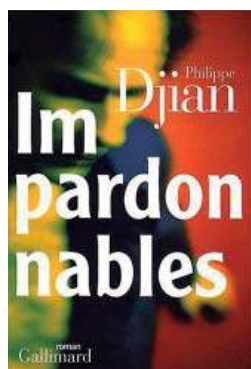
► En ce début d'année 2009, la bibliothèque a sélectionné pour vous :

Adultes



Toute une affaire

de Sibylle Grimbart (Editions Léo Scheer)
 Roman : Sabine, quand elle avait vingt ans, a fait comme tout le monde ; elle a quitté ses parents, s'est lancée dans des études, un métier, des amours. Et puis elle a tout abandonné pour travailler, comme ses deux frères, chez Sanglay, l'entreprise de mode masculine fondée par son père. A l'abri de cette forteresse, elle s'est fait une vie de prisonnière consentante, qui renâcle parfois, rêve de ce qu'elle fera quand elle sera libre, au loin, plus tard, mais ne s'évade pas. Jusqu'à ce qu'un jour, par lassitude ou étourderie, elle lâche un «J'arrête tout» dont les conséquences sont immédiates : la voici, cette liberté tant convoitée. Une nouvelle question apparaît alors : comment s'en débarrasser ?



Impardonnables

de Philippe Djian (Editions Gallimard)
 Roman : «Je songeais à me remettre à l'écriture d'un roman pour dresser un rempart autour de moi, j'y songeais sérieusement. Je tenais le coup, depuis des années, au moyen de quelques articles, de quelques vagues nouvelles, semblant plus occupé que je ne l'étais réellement, mais aujourd'hui, dans cette situation, le retour au roman semblait s'imposer. Son épreuve semblait s'imposer. Ecrire un roman requerrait tant d'énergie que tout le reste passait au second plan. C'était l'avantage.»



Le voyage dans le passé

de Stefan Zweig (Editions Grasset)
 Roman : Le voyage dans le passé est l'histoire des retrouvailles au goût amer entre un homme et une femme qui se sont aimés et qui croient s'aimer encore. Dans ce texte bouleversant, jamais traduit en français jusqu'à ce jour, on retrouve le savoir-faire unique de Zweig, son génie de la psychologie, son art de suggérer par un geste, un regard, les tourments intérieurs, les arrières pensées, les abîmes de l'inconscient.



N'oublie pas d'être heureuse

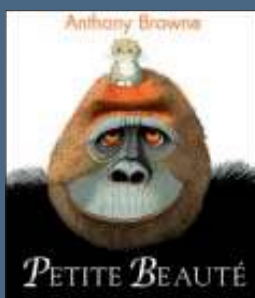
de Christine Orban (Editions Albin Michel)
 Roman : Ma mère disait : «N'oublie pas ton chapeau...». Mon père disait : «N'oublie pas d'être heureuse.» Comme s'ils pressentaient à quels dangers je pourrais m'exposer... Dans ce roman teinté d'humour et de mélancolie, Christine Orban touche à l'essentiel de toute vie.



Au bon roman

de Laurence Cossé (Editions Gallimard)
 Roman : Laurence Cossé signe un excellent roman qui débute comme une enquête littéraire, et se poursuit dans l'amour des livres, dans les pas de deux passionnés emportés dans leur tourbillon de projet fou, avant de sombrer dans la triste réalité.

Jeunesse



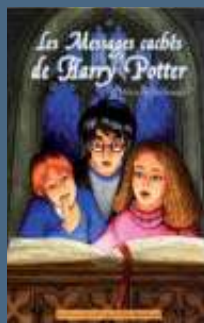
Petite beauté

Anthony Browne
 (Album jeunesse)



Une famille aux petits oignons

Jean-Philippe Arrou-Vignod
 (Roman junior)



Les messages cachés de Harry Potter

Méziane Hammadi
 (Documents biographie)



Gossip girl, on n'en a jamais assez

Cecily von Ziegesar
 (Roman)



Poèmes et chansons de Jacques Prévert

Benoît Marchon et Serge Bloch
 (Contes et légendes jeunesse)

Les animations de la bibliothèque

Après Tralalire en novembre dernier, la bibliothèque et l'association Pour Lire ont repris leur cycle d'animations à destination des scolaires.

Du 2 au 11 mars, 15 classes des écoles primaires de Saint-Péray ont participé à une animation découverte des albums de Tomi Ungerer. Si les «trois Brigands» restent dans l'esprit de nombreux lecteurs, il reste beaucoup d'autres choses à découvrir autour des œuvres de cet auteur. Dans un autre style, à l'occasion de la Journée mondiale de la Femme, l'auteur

Elyane Rejony est venue présenter ses textes, qui célèbrent les femmes. Une rencontre qui a donné lieu à des échanges savoureux autour d'un sujet qui garde son actualité.

A noter :

- du 21 avril au 13 mai, la bibliothèque proposera une exposition photo «Regards croisés sur la Chine», d'Any-Claude Tabailon et de Jean-Michel Lerverne ;
- la bibliothèque est aussi en train de travailler sur un projet autour des orchidées et des espaces naturels de Crussol ;

• dans le cadre de la Fête de la Musique, la bibliothèque et l'association Pour Lire tiendront leur traditionnel stand de vente de livres, le samedi 13 juin, de 10h à 17h.

Horaires d'ouverture* :

- mardi, jeudi, vendredi : 15h30-18h30
- mercredi : 9h30-12h et 14h30-18h30
- samedi : 9h30-12h30

* Horaires identiques pendant les vacances scolaires, sauf fermeture le jeudi et le vendredi après-midi.

Pour la sécurité des deux-roues

Savez-vous que les accidents en cyclomoteurs sont devenus la première cause de mortalité chez les 14-17 ans ? En 2007, 105 cyclomotoristes mineurs sont morts dans des accidents de la route et plus de 5 700 ont été blessés, parfois gravement.



Lors du contrôle du 5 février, la moitié des utilisateurs de cyclomoteurs inspectés ont ainsi été priés de mettre en conformité leurs engins, avant vérification par la police, sous peine d'amende (niveau sonore trop élevé, défaut d'assurance, absence de rétroviseur, etc.). Preuve s'il en était de l'importance de ces opérations de prévention pour faire évoluer les mentalités et le comportement des jeunes cyclomotoristes.



En scooter, les jeunes se croient invulnérables alors qu'ils sont au contraire des plus exposés au moindre choc, à la moindre chute. Il est donc primordial de faire prendre conscience aux utilisateurs de cyclomoteurs que le conducteur, par son style de conduite, tout comme le deux-roues, par son état général, son entretien, sont les deux faces d'une seule et même médaille et que l'un ne peut aller sans l'autre pour une meilleure sécurité.

C'est dans cet objectif que la police municipale organise régulièrement des contrôles de deux-roues aux abords du collège, comme ce fut le cas le 5 février dernier : contrôle de l'éclairage, des freins, des casques et autres éléments

de sécurité... Il faut en effet savoir qu'un scooter «trafiqué», dont les performances en seraient augmentées, n'est plus couvert par les assurances en cas d'accident.

Ces contrôles ont également une visée pédagogique puisque les agents municipaux procèdent aux rappels des règles élémentaires de circulation et de l'importance du respect du Code de la route.

Autre caractéristique de ces opérations : elles sont aussi l'occasion de vérifier la pollution sonore du cyclomoteur via le sonomètre, car c'est un fait malheureusement constaté que de plus en plus de scooters constitue une gêne pour nos oreilles voire une nuisance en terme de tranquillité publique.



Travaux pratiques
pour les élèves du collège

Il n'est pas rare d'entendre les détracteurs de l'école affirmer que celle-ci est trop éloignée des réalités du terrain pour offrir aux jeunes les meilleures chances d'orientations. C'est de moins en moins vrai. D'ailleurs, les premières expériences pratiques ont lieu de plus en plus tôt, dès le collège, à l'occasion de stages de découverte. A Saint-Péray, le collège de Crussol est en pointe en la matière. Dernièrement, deux expériences intéressantes ont eu lieu :

- Avant les fêtes de fin d'année, les élèves de 3^{ème} A de l'atelier horticulture ont confectionné compositions florales et bûches décorées pour les tables de réveillon, qu'ils ont proposées à la vente lors du marché hebdomadaire du 17 décembre 2008. Ils ont d'ailleurs le projet de revenir au printemps pour proposer leur production de légumes bio.

- En janvier, des élèves de 3^{ème} sont venus en mairie à la découverte des services municipaux dans le cadre d'un travail en commun relatif à l'option «découverte du monde professionnel». Accueillis par Guy RENAUDIN, maire adjoint, les élèves se sont fait présenter la fonction publique territoriale et les différents domaines de compétences de la mairie. Au cours de la visite des services municipaux, ils ont pu interroger les agents sur leurs missions et envisager ainsi plus globalement l'organisation communale du travail.

Inscriptions scolaires, dès à présent !

Les familles nouvellement installées à Saint Péray ou désirant inscrire pour la première fois leur enfant à l'école maternelle doivent impérativement et avant de rencontrer la direction de l'école, se présenter à l'accueil de la mairie. Les enfants rentrant en CP en septembre doivent aussi être inscrits au préalable en mairie.

Les inscriptions se font du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Vous devez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif récent de domicile (facture EDF, téléphone..)

Pour tous renseignements, contactez le service scolaire au **04 75 81 77 77**

Nota bene : pour toute information relative au service de garderie périscolaire ou de restauration scolaire, vous pouvez contacter le service compétent à l'adresse suivante : cantine.garderie@st-peray.com

Des sportifs à l'honneur

Élément moteur du développement du sport, ou plutôt des sports, sur notre commune, l'Office Municipal des Sports met à l'honneur, chaque année, sportifs et dirigeants méritants, au cours de sa traditionnelle cérémonie des récompenses. Jeudi 26 février, le grand Chai du CEP du Prieuré résonnait donc des applaudissements nourris à l'adresse du monde sportif saint-pérollais, dont les résultats de la saison 2007-2008 étaient retracés par Hélène GERLAND, nouvelle présidente de l'OMS.



Les benjamins du Saint-Péray Sportif.

Au total, ce sont une cinquantaine de sportifs, éducateurs et dirigeants qui se sont vu remettre leurs trophées des mains des personnalités présentes, parmi lesquelles M. LASBROAS, Maire de Saint-Péray, et M. AUDRAS, maire adjoint en charge du sport et des équipements sportifs, venus féliciter les forces vives du monde sportif saint-pérollais.

Plusieurs champions ont été honorés, notamment quatre jeunes champions départementaux, régionaux ou interrégionaux du Boxing-Club Saint-Pérollais, une habitude pour ce club cher aux époux BOUGUETAÏB-PALIX, ainsi que l'équipe 1 messieurs du Tennis-Club, 1^{ère} de sa poule, qui accède au championnat honneur régional.

Mention spéciale également pour l'équipe des seniors 1 du Rhône-Crussol Foot 07 qui ont brillamment remporté la coupe Rhône-Alpes, tout en effectuant un parcours plus qu'honorable en championnat régional (3^{ème} de leur poule de Division d'Honneur).

6 dirigeants et éducateurs ont également été récompensés pour leur dévouement et leur implication au service de leur association :

- Adrien SACILOTTO (Les Esclops),
- Françoise CHAREYRON (Cyclo-Club),
- Jean-Claude BASSET (Cyclo-Club),
- Josiane BLOUQUY (Boule Mousseuse),
- Marcel JAVELAS (Pétanque de Crussol)
- Bernard BESSON (Rhône-Crussol Foot 07).

Et c'est Monsieur le Maire qui a ponctué cette cérémonie en remettant une distinction spéciale de l'O.M.S. à M. Jean SABATIER pour ses longues années consacrées au développement du Football-Club Saint-Péray, aujourd'hui Rhône-Crussol Foot 07.



Après avoir débuté par la pratique du basket-ball, Jean SABATIER s'est très vite tourné vers un autre sport de ballon, le football, d'abord dans le club de Vernoux, puis avec l'équipe corpo de la sécurité sociale de Valence, et enfin à Saint-Péray dès 1992. Il sera le trésorier du FCSP, de 1992 à 1994, puis de 1996 à 1999, après un intermède d'un an à la présidence.

Félicitations aux heureux récipiendaires, dont les résultats font de Saint-Péray une ville qui «sporte» bien !



Les champions du Tennis-Club.



Les seniors 1 du R.C.F. 07.



Les jeunes pousses de la Pétanque de Crussol.

Le palmarès 2009

Sportifs - Catégorie Honneur :

Benoît IMBERT, Guillaume PISPISA, Corentin CHOLEWA, Florian MARION et Corentin MINAUDIER
(*Pétanque de Crussol*).

Agnès ROC, Philippe LAVILLE et Claude PRALY (*Cyclo-Club*).

Equipe benjamins (*Saint-Péray Sportif Basket*).

Sportifs - Catégorie Champion :

Equipe 1 messieurs (*Tennis-Club*)
→ Accession en championnat honneur régional

Equipe seniors 1 (*Rhône-Crussol Foot 07*)
→ Vainqueur de la coupe Rhône-Alpes

Khoren ALIKHANIAN (*Boxing-Club*)
→ champion départemental et régional Dauphiné-Savoie

Karim DJEFLIA et Kader ASSAR (*Boxing-Club*)
→ champions régionaux et interrégionaux

Atman HAMMOUTOU (*Boxing-Club*)
→ champion régional, interrégional et champion de zone.

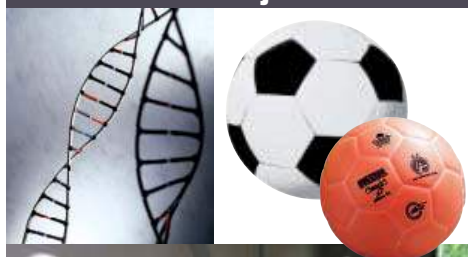
Dirigeants :

Adrien SACILOTTO (*dirigeant des Esclops*)
Françoise CHAREYRON (*secrétaire du Cyclo-Club*)
Jean-Claude BASSET (*membre du bureau du Cyclo-Club*)
Josiane BLOUQUY (*secrétaire de la Boule Mousseuse*)
Marcel JAVELAS (*membre du bureau Pétanque de Crussol*)
Bernard BESSON (*vice-président du Rhône-Crussol Foot 07*)

Trophée de l'O.M.S. :

Jean SABATIER (*ancien président du Football-Club Saint-Péray*)

La tête... et les jambes



Les sciences à la portée de tous

Après le succès remporté par les deux premières éditions des «Rencontres sciences» qui avaient à chaque fois rassemblé plusieurs centaines d'élèves, de la grande section de maternelle au cours moyen, les conseillers pédagogiques de la circonscription, sous la houlette de M. MARTIN, inspecteur de l'Education Nationale, renouvellent l'expérience en partenariat avec la ville de Saint-Péray.

Les 23 et 24 avril 2009, le CEP du Prieuré accueillera donc de nouveau les élèves des écoles publiques de Saint-Péray, Cornas et Guilherand-Granges. Les scientifiques en herbe pourront ainsi s'initier aux sciences appliquées et aux arts visuels sous la forme du jeu et de la découverte.

Rencontres sportives Cornas / Saint-Péray

Fin mars et mi-juin, le stade de la Plaine sera le lieu d'évolution de centaines d'enfants de Cornas et de Saint-Péray pour une nouvelle édition des jeux sportifs et coopératifs, organisés sous l'égide de l'Inspection de l'Education Nationale.

Vendredi 27 mars, près de 400 enfants du CP au CM 2 participeront à ces rencontres, sous forme d'un tournoi de rugby.

Le 12 juin, ce seront à nouveau près de 350 élèves de CM 1-CM 2 qui «s'affronteront» dans des rencontres de jeux collectifs. Au-delà de la performance, cette initiative s'inscrit avant tout dans le plaisir de la participation, le respect de l'autre et des règles, le fair-play.

Du nouveau dans le commerce local

Avant les travaux d'aménagement de la zone d'activités des Murets 2, qui donnera un nouveau souffle à l'attractivité économique de la commune avec l'installation de plusieurs enseignes, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à de nouveaux artisans et commerçants...



Depuis mi février, un nouveau bar restaurant a ouvert ses portes en lieu et place de l'ancien Café de la Gare, avenue Marc Bouvat. **LE ALADIN**, spécialisé dans la cuisine orientale, c'est aussi des menus du jour en semaine et une activité multiple : des plats à emporter aux livraisons à domicile. Avec l'ouverture de cette enseigne, c'est un peu tout le quartier de la gare qui retrouve une nouvelle jeunesse, puisque Mlle Malika GHASSINE et M. Hubert LAURENT proposent également un dépôt de pains et de journaux.

Ouvert du lundi au jeudi, de 6h30 à 20h30, et du vendredi au dimanche, de 6h30 à 2 heures du matin.

Adresse : 2 avenue Marc Bouvat - Tél. : 06 67 66 23 23



A LA MANUCURE

Avec l'institut **A LA MANUCURE**, c'est une toute nouvelle activité, entièrement spécialisée en soins des mains et des pieds, qui s'est ouverte sur notre commune. Mme Joëlle GOURDIN propose également une activité prothèse ongulaire et décoration des ongles, ainsi que des produits et crèmes de soins.

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, et également sur rendez-vous.

Adresse : 4 rue Ferdinand Malet - Tél. : 04 75 57 66 53



COIFF'LYANE

C'est le 15 décembre dernier que Mme Eliane GARNIER a ouvert son salon de coiffure, **COIFF'LYANE**, avenue Charles De Gaulle, dans le lotissement «Les Villas Fleuries». Coiffeuse depuis de nombreuses années, Mme GARNIER a en effet décidé d'ouvrir sa propre enseigne de coiffure mixte, où elle propose également deux fois par semaine une activité soins de la peau, par l'intermédiaire de sa fille Céline, esthéticienne à domicile.

Ouvert les lundis et mercredis, de 14h à 18h, les mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 18h, et les samedis, de 8h30 à 13h30.

Adresse : 24 avenue Charles De Gaulle - Tél. : 06 70 51 19 41



DIET'BEAUTE

Depuis le 1^{er} décembre 2008, une nouvelle enseigne a pris place au 74 rue de la République : **DIET'BEAUTE**. Tout est dans le nom, puisque c'est à la fois un institut de beauté mais également un centre d'amincissement et de bien-être, qu'ont ouvert Mlle Sandrine COULOMB, diététicienne nutritionniste, et sa maman Patricia, esthéticienne spécialisée dans les soins du corps et les massages. L'institut, qui propose également à la vente produits de soins et compléments alimentaires, dont un large choix de produits naturels, dispose de 5 cabines de soins, dont un hammam et une cabine UV.

DIET'BEAUTE est ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, et sur rendez-vous, de 14h à 19h, ainsi que le samedi, de 9h à 17h non-stop.

Adresse : 74 rue de la République - Tél. : 04 75 61 75 79

Courriel : sandrinecoulomb@msn.com



Bienvenue également à M. Michel MAURE et à Mlle Gaëlle MALONIE, nouveaux gérants du magasin **PETIT CASINO**, place de la Paix, qui ont repris ce commerce de proximité depuis le 12 décembre 2008.

Ouvert du lundi au samedi, de 7h à 13h et de 15h à 20h, et le dimanche, de 8h à 12h30. A signaler un service de livraison gratuite à domicile, tous les jeudis.

Adresse : 2 place de la Paix - Tél. : 04 75 40 31 36

bqm
expertise comptable - conseil

Jean-Philippe REVIRAND
 Raphaël PERICHON

EXPERTS-COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES

☎ 04 75 40 53 42
 ☎ 04 75 40 38 20
 Site : www.bqm-expertise.fr

BGM EXPERT-COMPTABLE

Pour ses 20 ans, le cabinet BGM s'agrandit. Implanté 3 rue Ferdinand Malet à Saint-Péray depuis de nombreuses années, ce cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes vient d'ouvrir un second bureau au 14 rue Ferdinand Malet. L'installation en 2006 d'un expert-comptable sur le site saint-pérollais, Jean-Philippe REVIRAND, lui-même natif de Saint-Péray, a permis de développer l'activité pour employer à ce jour une dizaine de personnes sur la commune, auxquelles viennent s'ajouter une dizaine d'employés répartis dans les bureaux de Valence et Romans, gérés par un second expert-comptable, Raphaël PERICHON. Les deux gérants du cabinet BGM souhaitent aujourd'hui continuer à dynamiser leur entreprise en s'adressant à une large clientèle, essentiellement de proximité, composée de commerçants, artisans, PME, PMI, ainsi que d'activités libérales agricoles et associatives.

Adresse : 3-14 rue Ferdinand Malet - Tél. : 04 75 40 53 42

**Opération façades :
 Donner des couleurs à la ville**



Depuis 1999 et afin d'embellir notre cadre de vie, la municipalité s'est engagée dans une opération en faveur de la réfection des façades dans le centre-ville de Saint-Péray. Reconduite entre 2002 et 2008, cette opération qui a permis en 9 ans de rénover de nombreux immeubles, vient d'être prolongée pour une durée de trois ans.

Au total, c'est une enveloppe budgétaire annuelle de 9 000 € pendant 3 ans qui a été inscrite au budget de la commune.

Deux types de subvention sont proposés :

- 16 € / m² pour les enduits complets ;
- 8 € / m² pour les peintures.

Les immeubles concernés doivent être construits depuis plus de 15 ans et leurs façades donner directement sur le domaine public ou être vues en totalité de celui-ci. Pour prétendre à cette aide financière, les façades doivent en outre être entièrement crépies ou repeintes, les ravalements partiels sont en effet exclus. Enfin, les travaux doivent être réalisés par une entreprise, après avis de la commission de suivi.

Attention : l'opération «façades» ayant pour cadre le centre-ville, seules les constructions appartenant à un périmètre bien défini sont subventionnables. Pour en savoir plus, contactez le service urbanisme aux services techniques municipaux au 04 75 81 77 70 ou rendez-vous sur le site Internet de la mairie www.st-peray.com.

Personnel municipal à l'honneur



Lors de la cérémonie des vœux du maire au personnel municipal, le 7 janvier dernier, sept agents ont été plus particulièrement distingués pour leurs états de services :

M. Daniel BONNEFOY, adjoint technique de 1^{ère} classe, et **M. Thierry DEBAUD**, agent de maîtrise à la Résidence Malgazon, se sont vu décerner la médaille d'honneur communale, échelon argent, pour leurs 20 années de service actif au sein de la fonction publique territoriale.

Cinq jeunes retraités ont également été mis à l'honneur : Mesdames **Nicole DARNAUD** et **Suzanne SARGIER** de la Résidence Malgazon, Madame **Lucette AUGÉIX** du service de la restauration scolaire, ainsi que Messieurs **Jean-Paul COTTE** et **Emile GAILLARD** du service des espaces verts.

100% Mag, 100% bon(bon) !



Dernièrement, **Claudia PERDRIOLLE**, secrétaire du Syndicat mixte du canton de Saint-Péray, a eu les honneurs de la télévision et plus particulièrement de l'émission 100% MAG sur M6. Dans ce magazine télévisé, Claudia PERDRIOLLE a démontré que les douceurs sucrées et les bonbons n'avaient pas de secret pour elle : en effet, elle confectionne elle-même, depuis de très nombreuses années, des bonbons artisanaux, 100% faits maison, qui font la joie de ses proches.

Depuis sa prestation lors des ateliers découvertes du salon du goût de Saint-Péray, où elle avait livré une recette toute personnelle de muffins à la châtaigne, ses élèves du jour connaissaient ses talents en la matière. Après ce reportage sur M6 le 28 janvier dernier, ce sont désormais des centaines de milliers de téléspectateurs qui ont découvert l'art des bonbons faits maison de Claudia.

Le combat des «Rhonetex»



Rhonetex

C'est une bien triste nouvelle qu'ont reçue les salariés de Rhonetex le 15 décembre dernier, en apprenant leur licenciement et la fermeture de leur société Ad Valorem Rhonetex, située sur la zone Pôle 2000.



Nouveau coup dur en fait pour cette entreprise spécialisée dans le vêtement et l'importation de textiles pour la grande distribution : en effet, après un dépôt de bilan en mars 2006 et un rachat par la société CDT Ad Valorem qui ne permet de sauvegarder que 14 emplois sur les 65 existants, la fermeture du site de Saint-Péray vient mettre un terme final à l'existence de cette société fondée en 1981, envoyant au chômage les 11 derniers salariés.

Point final ? Pas forcément ! En effet, forts de leur motivation et de leur envie de se battre, ces 11 « Rhonetex », bien décidés à valoriser les compétences, la complémentarité et la polyvalence de l'équipe, se sont lancés à rechercher par eux-mêmes une solution à cette fermeture.

En quête d'un repreneur potentiel, ils ont également décidé de mener en parallèle une étude quant à la reprise de leur activité par le biais d'une création d'entreprise sous forme de SCOP (*société coopérative de production*).

Alertée de cette situation, la municipalité s'est tout de suite impliquée dans ce combat pour l'emploi. Lors d'une réunion commune fin décembre 2008, le maire, Jean-Paul LASBROAS, a ainsi proposé que la commune prenne en charge quelques mois de loyers des locaux de la zone Pôle 2000 si cela pouvait aider au redémarrage d'une activité.

C'est dans ce même esprit de soutien à cette initiative que la municipalité a mis à disposition, dès le début de l'année, un local, au CEP du Prieuré, avec connexion téléphonique et Internet, afin d'aider ces salariés dans leurs démarches comme cela avait été fait, en d'autres circonstances, pour la société GAMON Traiteur. Depuis, le maire se tient régulièrement informé de l'avancement du dossier.

En cette période de crise, souhaitons que la détermination des « Rhonetex », ajoutée au soutien des élus locaux, porte ses fruits et que les bâtiments de la zone Pôle 2000 retrouvent très vite une activité économique pérenne.

La collecte de textiles : un geste pour l'environnement, un geste de solidarité



Dans le précédent numéro du Saint-Péray Magazine, une erreur s'est glissée dans la brève consacrée aux conteneurs textiles. Présentant le succès rencontré par ces bornes de dépôt depuis leur installation en juillet 2007, cette brève mentionnait le chiffre de 2,3 tonnes collectées en 9 mois, de janvier à mi-septembre 2008. En fait, il fallait lire **23 tonnes**. Un volume conséquent de vêtements, linge de maison ou d'ameublement, chaussures ou articles de maroquinerie, qui a d'ailleurs poursuivi sa progression dans les derniers mois de l'année grâce au doublement des dépôts existants, place de l'Europe (gare), zone Pôle 2000 et parking du parc de Marcale. En 2008, ce ne sont pas moins de **30 tonnes de textile** usagé qui ont ainsi été collectées au profit de l'association des paralysés de France.

La CCRC, de 5 à 6 communes



Saint-Péray, Toulaud, Châteaubourg, Soyons, Guilherand-Granges, Cornas : six communes unies dans une intercommunalité de services et de projets.



C'est officiel depuis le 1^{er} janvier dernier, la Communauté de Communes Rhône-Crussol compte désormais une nouvelle commune membre.

Comme annoncé dans la précédente édition du Saint-Péray Magazine, la commune de Soyons vient en effet de rejoindre la CCRC qui réunit donc maintenant l'ensemble des communes du canton de Saint-Péray situées dans la vallée.

Si les liens de coopération intercommunale ont toujours été forts entre les communes du canton, la commune de Soyons n'avait pas souhaité s'associer à la création de la communauté de communes en 2004-2005, alors que cette communauté avait vocation à rassembler l'ensemble des communes du bas du canton, le haut étant «couvert» par la Communauté de Communes du Pays de Crussol.

Aujourd'hui, c'est donc un peu comme une parenthèse qui vient de se fermer, tant l'association de Soyons à la CCRC semble évidente eu égard aux mouvements

naturels de sa population, tournée principalement vers le Nord de son territoire. Lors de sa toute première réunion dans sa nouvelle configuration, le conseil communautaire, instance dirigeante de la CCRC, a donc procédé à des aménagements nécessaires, notamment concernant l'accueil des représentants soyonnais en son sein.

Le conseil, qui comptait auparavant 21 membres, passe donc à 25 membres avec l'arrivée des 4 représentants de Soyons. Dans le même ordre d'idée, le bureau de la CCRC se compose désormais d'un président, le Dr. Henri-Jean ARNAUD, conseiller municipal de Guilherand-Granges, et de 5 vice-présidents, Jean-Paul LASBROAS, maire de Saint-Péray, Patrick DERIVAZ, maire adjoint de Cornas, Michel LETANG, maire de Toulaud, Laurent COURBIS, maire de Châteaubourg, et Gérard CHAPUIS, maire de Soyons.

Ballades nature sur le massif de Crussol



A partir du **18 avril et jusqu'au 14 juin**, la CCRC organise des ballades nature sur le massif de Crussol, pour partir à la découverte des multiples espèces animales et végétales qui peuplent ce site d'exception. Durant cette période, chaque week-end et jour férié, des ballades seront proposées, de 12h30 à 18h, par deux intervenants professionnels.

Renseignements à l'Office de Tourisme au **04 75 40 46 75**.



Des nouvelles de la future communauté d'agglomération



valence major

La réflexion engagée depuis l'été dernier quant à la création d'une communauté d'agglomération se poursuit.

Différentes commissions ont été mises en place pour travailler sur ce projet : compétences, périmètre, fonctionnement, etc.

Début février, une grande session de travail, réunissant les collectivités potentiellement concernées par ce projet, a été organisée au CEP du Prieuré, sous l'égide de Valence Major. Une journée d'études très enrichissante qui a permis de faire le point sur le travail réalisé par ces différentes commissions et d'envisager la poursuite du processus de réflexion.

Jean-Louis TERRIER



A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité au monde économique et associatif de la commune, le mardi 13 janvier au CEP du Prieuré, un hommage tout particulier a été rendu à Jean-Louis TERRIER, ancien maire adjoint, qui a consacré un quart de siècle à la vie publique : élu au conseil municipal depuis 1983, il a en effet effectué quatre mandats, deux en tant que conseiller municipal d'opposition puis deux en tant que maire adjoint.



Dans son allocution, le Maire, Jean-Paul LASBROAS, a souligné l'attachement que Jean-Louis TERRIER porte à Saint-Péray, «une ville où il est né, où il a grandi, où il s'est installé avec son épouse Andrée, avant de s'engager dans la gestion municipale».

Lors de ses deux premiers mandats, de mars 1983 à juin 1995, Jean-Louis TERRIER a œuvré en tant que conseiller municipal d'opposition, mettant ses compétences, son efficacité et son sens du service public au service de l'intérêt général.

Après la victoire aux élections de juin 1995 d'une nouvelle équipe, dont il était d'ailleurs l'un des piliers, Jean-Louis TERRIER, enseignant dans sa vie professionnelle, a apporté toute sa connaissance du milieu de l'éducation en prenant en charge les affaires scolaires.

De 1995 à 2008, il a ainsi supervisé une opération de rénovation de grande envergure, que ce soit la réfection de bâtiments ou l'achat de nouveaux mobiliers, lancé un plan informatique pour doter les écoles de matériels

performants, mis en place le service des garderies périscolaires et développé celui de la restauration scolaire, mené à bien la création de l'école maternelle du Quai et le regroupement des écoles privées.

A cela s'est aussi ajoutée la communication municipale, relookée et modernisée, avec le lancement dès 1996 du Saint-Péray Magazine. Un magazine dans lequel le lecteur pouvait apprécier sa connaissance de la commune, par le biais d'articles toujours très documentés sur l'histoire locale, le patrimoine ou les grandes personnalités saint-périllaises.

Et pour lui témoigner officiellement la reconnaissance de la collectivité pour ses 25 années de mandat électif, durant lesquelles il a participé à plus de 120 conseils municipaux, Monsieur le Maire a eu l'honneur de remettre à Jean-Louis TERRIER la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, distinction accordée par le Préfet de l'Ardèche au titre de la promotion du 14 juillet 2008.

Une médaille symbole du respect de tous pour le parcours de cet homme et pour son dévouement sans faille au service de ses concitoyens.

SUR VOS AGENDAS

vendredi 27 mars	18h00	Cérémonie de la citoyenneté remise des cartes électorales	<i>Hôtel de ville</i>
vendredi 27 mars	20h30	Soirée irlandaise avec l'Ecole de musique	<i>CEP du Prieuré</i>
jusqu'à fin avril		Opération 100 000 tulipes du Lions Club	<i>RD 86 Guilherand Village</i>
mercredi 1^{er} avril	17h00	Contes et légendes d'Irlande avec l'Ecole de musique	<i>CEP du Prieuré</i>
samedi 4 avril	20h30	Concert de M. POLETTI avec les chœurs d'hommes de Sartène Polyphonie Corse	<i>Eglise</i>
10, 11, 12 et 13 avril		Vogue de Pâques	<i>Centre-ville</i>
lundi 13 avril	11h00	Pogne et vin blanc en musique	<i>Rue Ferdinand Malet</i>
vendredi 17 avril	20h30	CIEL ECRAN - Spectacle «Age tendre et têtes de bois»	<i>CEP du Prieuré</i>
lundi 20 avril	14h15	Café lecture	<i>Bibliothèque</i>
samedi 25 et dimanche 26 avril		«L'Ardèche, de ferme en ferme» 10 ^{ème} édition	
dimanche 26 avril	11h30	Journée de la Déportation et du Souvenir	<i>Place du Souvenir Français</i>
jeudi 30 avril	15h30-19h00	Don du sang	<i>Salle des fêtes</i>
mardi 5 mai	20h30	CIEL ECRAN - Théâtre «Ma femme est parfaite»	<i>CEP du Prieuré</i>
jeudi 7 mai	19h30	Concert jazz	<i>La Cacharde</i>
vendredi 8 mai	11h15	Commémoration de la victoire de 1945	<i>Carrefour de la Libération</i>
samedi 16 et dimanche 17 mai		Exposition «Méli' matières» de l'Amicale laïque	<i>CEP du Prieuré</i>
à partir du 2 juin		Ouverture de la piscine municipale lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 16h30 à 19h mercredi, samedi, de 12h à 19h	
mardi 2 juin	20h30	CIEL ECRAN - Théâtre «Les belles sœurs»	<i>CEP du Prieuré</i>
samedi 6 juin	20h30	«Musique au cinéma», spectacle de l'Ecole municipale de musique	<i>CEP du Prieuré</i>
samedi 6 juin	20h30	Gala de danse de l'Amicale laïque	<i>Gymnase St-Péray</i>
dimanche 7 juin		Elections européennes	
lundi 8 juin	14h15	Café lecture	<i>Bibliothèque</i>
du 8 au 13 juin		Festival jeune public «L'Enfance de l'Art» organisé par la Compagnie Zinzoline	<i>La Cacharde</i>
mardi 9 juin	20h30	Réunion publique de la municipalité	<i>CEP du Prieuré</i>
samedi 13 juin	dès 15h	Fête de la Musique Animations, concerts, spectacles	<i>Centre-ville</i>
jeudi 18 juin	11h30	Cérémonie de l'Appel du 18 juin	<i>Hôtel de ville</i>
vendredi 19 juin	18h30	Soirée détente de l'Office Municipal des Sports	<i>Parc de Marcale</i>
samedi 27 juin et dimanche 28 juin	dès 15h	Crussol en fête avec l'O.M.C. de Guilherand-Granges	<i>Site de Crussol</i>

ETAT CIVIL

Ils sont nés...

SIMON Théotime	1 ^{er} décembre 2008
FRIANT Nans	10 décembre 2008
DUJET Yanis	12 décembre 2008
RIEGERT Aimie	12 décembre 2008
VILLENEUVE Louis	18 décembre 2008
LANDOLFINI Clémentine	19 décembre 2008
LIPMAN Dorian	24 décembre 2008
CAIL Théophile	26 décembre 2008
CARLE Lois	23 janvier 2009
CHAMBON Lise	2 février 2009
MOUNIER Amaryllis	5 février 2009
RATEL Alix	6 février 2009
TUARIHIONOA Aglaé	8 février 2009
RUGGERI Line	12 février 2009
DEVISE Fantine	17 février 2009
PETRIS Lenny	17 février 2009
AARAB Kahil	24 février 2009
DEJEUX Julien	25 février 2009
DEJEUX Manon	25 février 2009
VALETTE Léa	3 mars 2009
RENAUD James	5 mars 2009

Ils se sont unis...

Mariage célébré à l'Ambassade de France de Brisbane (Australie)

COURSODON Aurélien et SHEN Ying Ying	5 octobre 2009
VERNAY Loïc et BEKMEZIAN Peggy	29 novembre 2008
HENRIO Sébastien et GALTIER D'AURIAC Aude	31 janvier 2009
NEBBACHE Khalile et CHELLOUL Layla	14 février 2009
GRÈVE Laurent et DESBRUS Isabelle	14 mars 2009

Ils nous ont quittés...

MEYSSONNIER Pierre - 86 ans	21 novembre 2008
FRANÇOIS Lucienne - 79 ans	4 décembre 2008
PEURIOT Jean - 76 ans	5 décembre 2008
BARBIER Jean - 87 ans	12 décembre 2008
ARMAND Guy - 72 ans	19 décembre 2008
ANCELOT Marc - 70 ans	21 décembre 2008
SMITH Allan - 74 ans	22 décembre 2008
FAURE Marthe - 83 ans	26 décembre 2008
GUIBERT Blanche - 80 ans	29 décembre 2008
LAMBERT Lucienne - 88 ans	1 ^{er} janvier 2009
BOUCARUT Georges - 69 ans	3 janvier 2009
COSTET René - 86 ans	3 janvier 2009
CARADEC Eugène - 72 ans	6 janvier 2009
TRAPIER Gaston - 84 ans	8 janvier 2009
MILLIAND Marie - 88 ans	11 janvier 2009
FEPLIN Maryse - 67 ans	12 janvier 2009
PEDICA Auguste - 74 ans	14 janvier 2009
LADREYT Julia - 97 ans	18 janvier 2009
CHALENDARD René - 90 ans	21 janvier 2009
VALLIN Adèle - 96 ans	24 janvier 2009
WEIGERT Wolfgang - 82 ans	25 janvier 2009
LE FUR Marinette - 61 ans	31 janvier 2009
MOULIN Yvonne - 85 ans	2 février 2009
LIAUD Aveline - 89 ans	5 février 2009
DEVISE Jeanne - 92 ans	6 février 2009
GOUÉ Paulette - 92 ans	7 février 2009
FRAISSE Odette - 88 ans	10 février 2009
MURAZ Paulette - 84 ans	11 février 2009
DORNE Marcel - 77 ans	13 février 2009
CHAPUS Henri - 91 ans	26 février 2009
VERNAY Monique - 60 ans	26 février 2009
MICHEL Marthe - 84 ans	9 mars 2009
PRALY Marie-Cécile - 37 ans	11 mars 2009
MONOLIN Louise - 73 ans	12 mars 2009
BADET Léonie - 91 ans	16 mars 2009

**Nouveau :
ouvert le lundi**

**Matériaux de construction
Menuiserie - Carrelage
Sanitaire**

Combustible bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: **04 75 40 30 31** - Fax: **04 75 81 08 90**



BAUDOIN OPTICIENS
2, place de l'Hôtel de Ville - Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 43 00

Allo TAXIS

Saint-Péray

CANEL Magali, GIMENEZ Stéphane

Tous transports assis médicalisés,
ou privés, toutes distances.

7/7



Tél./Fax : **04 75 403 413**

Autorisations de stationnement : Saint-Péray

IMPRIMERIE

Plancher

04 75 40 31 65
07130 ST-PÉRAY

GRAND CHOIX DE FAIRE-PART
PHOTOCOPIES NOIR & COULEUR
RELIURE - PLASTIFICATION
TAMPON - CREATION GRAPHIQUE
AUTOCOLLANTS - PANNEAUX
DECORATION DE VEHICULE

www.imprimerie-plancher.com



SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maître CHASTAGNARET Olivier
87, rue de la République - 07130 Saint-Péray

Maître BALBINOT-ROY Murielle
Suppléante de Maître HERAIL-GIORDANO
Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 Saint-Péray

Notaire



Toujours là pour moi.

Toutes Assurances- Placements

M. Yvan CELLIER
Mme Sylvie BRUNEL

Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray
Tél.: **04 75 40 45 99** - Fax : 04 75 80 00 19



**Location de Matériels et toute
la Motoculture de Plaisance**

B. L. S.

MOTOCULTURE

670 Av. Jean Moulin
07500 Guilhaud-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Concessionnaire : **Husqvarna**
ISEKI Pro

S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**
Groupes électrogènes **SDM O**

Tél.: **04 75 80 00 28**
www.bls07.com